

LISTE DES HERBICIDES AGREES EN CULTURE DE CHICOREE INDUSTRIELLE

Dernière mise à jour: 19/12/2013 (données Fytoweb, produits pas nécessairement recommandés ou disponibles)

Substances actives	Teneur (g/L ou %)	Formulation	Nom commercial	Numéro d'agrément	Catégorie de danger	Agrément selon stade chicorée	Agrément selon stade chicorée (2)	Dose/ha	Nombre d'applications	Limitations pour usage et principales caractéristiques
benfluraline	180	EC	BONALAN	7186P/B	nocif, inflammable et dangereux pour l'environnement	Avant le semis	/	8 L	1	- incorporation immédiate dans le sol, produit très volatil et instable, travailler éventuellement dans l'obscurité, zone tampon de 20 m avec technique anti-dérive 50%
carbétamide	300	EC	LEGURAME	6029P/B	nocif et irritant	Préémergence ⁽¹⁾		7 L ⁽¹⁾	1 ⁽¹⁾	(1) 7 L/ha contre les graminées annuelles et dicotylédones - peut provoquer un freinage de la culture en préémergence (utiliser en cas de surcroissance de mercuriale annuelle), utiliser de préférence à un stade ultérieur de la chicorée
			CARBURAME	9397P/B	nocif et irritant		stade 2 - 4 feuilles ⁽²⁾	1 L ⁽²⁾	1 - 2 ⁽²⁾	(2) 1 L/ha, 1 ou 2 applications à intervalle de 7 à 10 jours - action racinaire / thermosensible / persistance faible
chlorprophame	400	EC	C.I.P.C. Protex	4037P/B	nocif, irritant et dangereux pour l'environnement inflammable, nocif, irritant et dangereux pour l'environnement	Préémergence ⁽³⁾		2 L ⁽³⁾	1 ⁽³⁾	'(3) en préémergence maximum 1 application par culture, pour CIPC Protex, Alliagine, Cryptic, Crystar, Intruder
			ALIACINE	9563P/B						
			CRYPTIC	5479P/B						
			CRYSTAR	9729P/B						
			INTRUDER	9984P/B	Nocif, irritant, sensibilisant et dangereux pour l'environnement		Postémergence ⁽⁴⁾	0,5 L ⁽⁴⁾	4 ⁽⁴⁾	- (4) agrément postémergence SEULEMENT pour Intruder, max 4 L/ha/culture - (4) 0,5 L/ha, 4 applications autorisés avec intervalle de 5 à 10 jours, ne pas mélanger avec d'autres produits - (4) zone tampon de 10 m avec technique classique
diméthamide-P	720	EC	FRONTIER ELITE	9387P/B	Nocif, irritant, sensibilisant et dangereux pour l'environnement	stade 3 à 8 feuilles	/	0,1 - 0,6 L	1 - 3	- action racinaire (très faible action de contact) - maximum 1 L /ha/12 mois et maximum 3 applications par culture, zone tampon de 20 m avec technique classique - pas efficace contre la renouée des oiseaux
éthofumésate	500	SC	AGRICHIM ETHOFUMESAAT SC BARCLAY STAPLER SC ETHOMAT 500 ETHOSIN FORTE SC FUMESIN KEMIRON SC TRETTO 500	8139P/B 9052P/B 8090P/B 7110P/B 8310P/B 8595P/B 8084P/B	dangereux pour l'environnement	Postémergence ^(**)	/	0,1 - 0,2 L	1- (application éventuellement fractionnée)	- (***) utilisation uniquement recommandée à partir du stade 2 feuilles de la chicorée (source IRBAB) - on peut utiliser au maximum 1000 g éthofumésate/ha/36 mois
fluazifop-P-butyl	125	EC	FUSILADE MAX	9476P/B	nocif, irritant et dangereux pour l'environnement	/ (Postémergence)	/	1 - 3 L ⁽⁵⁾	1 - 2	(5) graminées vivaces et chiendent (stade 3 à 4 feuilles / max. 20 cm de hauteur) = 3 L/ha, max. 1 application OU 1,5 L/ha, 2 applications vulpin des champs, panic pied-de-coq (stade 2 à 3 feuilles) = 1 L/ha maximum 1 application repousses de céréales, ray-grass, folle avoine, jouet du vent (stade 2 à 3 feuilles) = 1,5 L/ha maximum 1 application - pour toutes les doses DELAI AVANT RECOLTE 56 jours - maximum 375 g fluazifop-P-butyl/ha/an - ne jamais mélanger avec S-metolachlore et diméthamide-P - maximum 2 applications par an pour les mauvaises herbes vivaces et le chiendent
isoxaben	500	SC	AZ 500	7573P/B	sensibilisant	stade 4 à 6 feuilles	/	0,2 L	1- (éventuellement fractionné)	- application en préémergence au stade cotylédonaire - autres remarques : action racinaire, n'a pas d'action foliaire sauf sur sené et ravenelle / - sensible à la sécheresse - l'utilisation de AZ peut s'intégrer dans un système de basses doses
propyzamide	400	SC	INTER PROPYZAMIDE 400 SC KERB 400 SC PROPYZAMIDE 400 SC PROPER FLO RELVA SETANTA SC SOLITAIRE ZAMMO	972 P/B 9606P/B 9850P/B 9934P/B 9892P/B 9960P/B 9961P/B 10154P/B	nocif et dangereux pour l'environnement nocif, sensibilisant et dangereux pour l'environnement nocif et dangereux pour l'environnement nocif et dangereux pour l'environnement nocif et dangereux pour l'environnement	Préémergence	et/ou Postémergence	2,8 - 3,1 L	1- (éventuellement fractionné)	- application en préémergence des adventices sur sol nu - maximum 1250 g propyzamide/ ha au total
	500	SC	CARECA	10069P/B	nocif et dangereux pour l'environnement	Préémergence		2,25-2,5 L	1- (éventuellement fractionné)	
quizalofop-éthyl D	50	EC	TARGA MEGAMAX TARGA PRESTIGE	10256P/B 8612P/B	inflammable, nocif, irritant, sensibilisant et dangereux pour l'environnement	Postémergence	/	1,25 - 3 L ⁽⁶⁾	1 ⁽⁶⁾ - 2 ^(***)	- pour toutes les doses DELAI AVANT RECOLTE 28 jours - max. 1 application par culture, les doses réduites ne peuvent pas être appliquées sur des sols lourds et/ou dans le cas où des résistances sont soupçonnées - une huile de paraffine renforcée avec un mouillant doit être ajoutée au produit (6) contre vulpin des champs, panic pied-de-coq et jouet du vent = 1 L/ha (stade jeune des adventices) jusque 1,5 L/ha (adventices plus développées) contre repousses de céréales, folle avoine = 1,25 L/ha à 1,5 L/ha (***) contre chiendent (stade maximum 15-20 cm de hauteur) = 3 L/ha et 1 application OU 1,5 L/ha et 2 applications
S-métolachlore	960	EC	DUAL GOLD LECAR	9244P/B 9777P/B	sensibilisant et dangereux pour l'environnement	stade 1 à 8 feuilles	/	0,1- 0,6 L	1 - 3 ⁽⁷⁾	- action racinaire (faible action de contact) - bonne action contre morelle noire et matricaire camomille - zone tampon de 10 m avec technique classique - maximum 1,3 L/ha/an (7) intervalle de 8 jours entre les applications, au maximum 3 applications
tepraloxymid	50	EC	ARAMO TANAGRA	9281P/B 9628P/B	nocif et dangereux pour l'environnement	1 feuille à 90% fermeture des lignes	/	1-2 L	1- (éventuellement fractionné) ⁽⁸⁾	(8)- pour toutes les doses DELAI AVANT RECOLTE 56 jours - max 2L/ha/12 mois - contre vulpin des champs, folle avoine, les graminées annuelles, panic pied-de-coq et repousse de céréale (stade 2 feuilles - fin tallage) = 1 L/ha 1 application ou plusieurs applications de 0,5 L/ha - contre pâturin annuel (stade 1-5 feuilles) = 1 L/ha 1 application ou plusieurs applications de 0,5 L/ha - contre pâturin annuel (stade tallage) = 1 L/ha 1 application ou plusieurs applications de 0,5 L/ha - contre chiendent (stade végétation développée, min. 3 feuilles ou 10-20 cm) = 2 L/ha 1 application ou plusieurs applications de 0,5 L/ha - contre ray-grass (stade 3 feuilles - plein tallage) = 1 L/ha 1 application ou plusieurs applications de 0,5 L/ha
triflurosulfuron-méthyl	50	WG	SAFARI	8475P/B	nocif et dangereux pour l'environnement	Cotylédons à fermeture des lignes	/	60 g	doit être fractionné	- appliqué en plusieurs fractions (5 à 30 g maximum par application) - intervalle de 7 à 10 jours entre les applications doit être respecté - faible persistance / action de contact (très faible action racinaire)
ADDITIFS										
isodécyl-alcool-éthoxylate	900	SL	TREND 90	9002P/B	nocif et irritant	Postémergence	/	0,1 %	-	- 100 ml/100 l de bouillie pour un volume d'eau de 150-400 l/ha, en mélange avec un herbicide agréé - améliore l'adhérence et la répartition de la bouillie sur les plantes traitées, ce qui améliore l'efficacité du produit.